



Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex



Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

EUTELSAT COMMUNICATIONS

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le
30 juin 2024

Forvis Mazars

Société anonyme d'expertise comptable et de
commissariat aux comptes à directoire et
conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros – RCS Nanterre 784 824 153

Ernst & Young et Autres

Société par Actions Simplifiée à capital variable
RCS Nanterre 438 476 913

EUTELSAT COMMUNICATIONS

Société anonyme

RCS : 481 043 040 Nanterre

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024

À l'assemblée générale de la société Eutelsat Communications,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

EUTELSAT COMMUNICATIONS

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article L.225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice écoulé qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Pacte d'actionnaires de OneWeb

Avec les sociétés OneWeb Holdings Limited (« OneWeb »), Eutelsat S.A. et avec le Secrétaire d'Etat à la science, l'innovation et à la technologie du Royaume-Uni

Personnes concernées

- Monsieur Dominique D'Hinnin, président du Conseil d'administration de votre Société et de la société Eutelsat S.A. ;
- Bpifrance Investissement, représentée par Monsieur Paul-François Fournier, administratrice de votre Société et de la société Eutelsat S.A. jusqu'au 28 septembre 2023 ;
- Bpifrance Participations, représentée par M. Samuel Dalens, administratrice de votre Société et de la société Eutelsat S.A. ;
- Madame Agnès Audier, représentante permanent du Fonds Stratégique de Participations, elle-même administratrice d'Eutelsat S.A. ;
- Madame Esther Gaide, administratrice de votre Société et de la société Eutelsat S.A. ;
- Madame Eva Berneke, (i) Directrice Générale et administratrice de votre Société, (ii) Directrice Générale et administratrice de la société Eutelsat S.A. et (iii) administratrice de OneWeb ;
- Secrétaire d'Etat à la Science à l'Innovation et à la Technologie du Royaume-Uni, représenté par Elena Ciallie, administrateur et actionnaire à plus de 10% de votre Société depuis le 28 septembre 2023 ;

Nature et objet

Pacte d'actionnaires de la société OneWeb conclu entre OneWeb, Eutelsat S.A., Eutelsat Communications et le Secrétaire d'Etat à la science, l'innovation et à la technologie du Royaume-Uni.

Modalités

Dans le cadre du projet de rapprochement potentiel avec la société OneWeb, votre Conseil d'administration a, lors des réunions des 10 novembre 2022 et du 27 juillet 2023, autorisé la signature du projet de pacte d'actionnaires de la société OneWeb. Ce pacte aura principalement pour objet de fixer entre les parties :

1. L'objectif des parties pour l'avenir du groupe OneWeb ;

EUTELSAT COMMUNICATIONS

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024

2. Avec les nouveaux statuts de OneWeb, régissant les droits du gouvernement britannique détenus en raison de sa part ordinaire B dans OneWeb, d'autres droits contractuels limités, y compris (x) certains droits de veto (y) certains droits opérationnels concernant le groupe OneWeb ; et
3. le transfert d'actions dans OneWeb.

Ce pacte a été conclu le 28 septembre 2023, date de l'acquisition définitive des titres de OneWeb, à l'issue l'assemblée générale extraordinaire d'Eutelsat Communications approuvant l'apport des titres OneWeb.

Motifs retenus par le conseil justifiant de l'intérêt de cette convention pour la société

La conclusion du pacte s'inscrit dans le cadre plus général du rapprochement décrit ci-avant qui constitue une opération visant à créer un acteur mondial unique et de premier plan dans le domaine de la connectivité par satellite et, permettra à OneWeb d'être gouvernée d'une manière préservant les intérêts du gouvernement britannique aussi longtemps que celui-ci détiendra sa part ordinaire B.

Pacte d'actionnaires de la Société

Avec les sociétés Bharti Space Limited, SoftBank Group Capital Limited, Hanwha Systems UK Limited, Bpifrance Participation, le Fonds Stratégique de Participation et le Secrétaire d'Etat à la science, l'innovation et à la technologie du Royaume-Uni.

Personnes concernées

- Bpifrance Investissement, représentée par Monsieur Paul-François Fournier, administratrice de votre Société jusqu'au 28 septembre 2023 ;
- Bpifrance Participations, représentée par M. Samuel Dalens, administratrice de votre Société ;
- Fonds Stratégique de Participations, représenté par Mme Agnès Audier, administrateur de votre Société ;
- Bharti Space Limited, représentée par Akhil Gupta, administratrice et actionnaire à plus de 10% de votre Société depuis le 28 septembre 2023 ;
- Sunil Bharti Mittal, administrateur de votre Société depuis le 28 septembre 2023 ;
- Hanwha Systems UK Limited, représentée par Joo Yong Chung, administratrice de votre Société depuis le 28 septembre 2023 ;
- Secrétaire d'État à la Science à l'Innovation et à la Technologie du Royaume-Uni, représenté par Elena Ciallie, administrateur et actionnaire à plus de 10% de votre Société depuis le 28 septembre 2023 ;
- Softbank Group Capital Limited, actionnaire à plus de 10% de votre Société depuis le 28 septembre 2023.

EUTELSAT COMMUNICATIONS

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024

Nature et objet

Pacte d'actionnaires de la société conclu entre Bharti Space Limited, SoftBank Group Capital Limited, Hanwha Systems UK Limited, Bpifrance Participation, le Fonds Stratégique de Participation et le Secrétaire d'Etat à la science, l'innovation et à la technologie du Royaume-Uni.

Modalités

Dans le cadre du projet de rapprochement potentiel entre votre Société et la société OneWeb, votre Conseil d'administration a, lors des réunions des 10 novembre 2022 et 27 juillet 2023, autorisé la signature d'un pacte d'actionnaires de la société avec, inter alios, Bpifrance Participations et le Fonds Stratégique de Participations.

Ce pacte, conclu le 18 août 2023, a principalement pour objet de fixer entre les parties :

- (i) les droits et obligations des parties (autres que Softbank) relatifs à la gouvernance de la société et notamment (a) immédiatement après la réalisation du rapprochement, la composition du conseil d'administration de la société (b) postérieurement à la réalisation du rapprochement, la possibilité pour un actionnaire partie au pacte (autre que SoftBank) de proposer la nomination d'administrateur(s), de participer à certains comités du conseil d'administration et pour certains d'entre eux de nommer dans certains cas un observateur au conseil d'administration, (c) l'obligation de nommer le président du conseil d'administration parmi les administrateurs indépendants (sauf si dans le cas d'un plan de succession le directeur général abandonne ses fonctions pour devenir président du conseil d'administration) ainsi que les contraintes concernant la désignation d'un vice-président, (d) l'engagement de se conformer au code Afep-Medef, sous réserve de certaines exceptions éventuelles, et (e) l'engagement que les statuts prévoient que le siège social de la société est et doit rester en France ; et
- (ii) les droits et obligations des actionnaires parties au pacte, liés à la détention et au transfert d'actions de la société (obligation de conservation des actions sous réserve de certaines exceptions, pendant une période de 6 mois à compter de la réalisation du Rapprochement, et engagement de consultation de la société dans certains cas de transfert).

Le pacte n'est pas concertant et est conclu pour une durée de 12 ans à compter de la réalisation du Rapprochement, avec un renouvellement automatique pour des périodes successives de 4 ans (sauf résiliation notifiée par l'une des parties avec un préavis de 6 mois au moins avant la fin de période en cours) sous réserve de certains cas de résiliation anticipée.

Enfin, le pacte ne contient pas de conditions financières et ne comprend pas de paiement d'un prix par la société.

Motifs retenus par le conseil justifiant de l'intérêt de cette convention pour la société

La conclusion du pacte s'inscrit dans le cadre plus général du rapprochement décrit ci-avant qui constitue une opération visant à créer un acteur mondial unique et de premier plan dans le domaine de la connectivité par satellite et, permettra à la société de disposer d'une structure de gouvernance équilibrée à la suite du rapprochement.

EUTELSAT COMMUNICATIONS

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024

Conventions déjà approuvée par l'assemblée générale

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention d'intégration fiscale

Avec les sociétés Eutelsat S.A., Eutelsat Konnect Services, Fransat S.A. et Konnect Africa France

Personnes concernées

- Monsieur Dominique D'Hinnin, président du Conseil d'administration de votre Société et de la société Eutelsat S.A. ;
- Bpifrance Investissement, représentée par Monsieur Paul-François Fournier, administratrice de votre Société et de la société Eutelsat S.A. jusqu'au 28 septembre 2023 ;
- Bpifrance Participations, représentée par Monsieur Samuel Dalens, administratrice de votre Société et de la société Eutelsat S.A. ;
- Madame Eva Berneke, Directrice Générale et administratrice de votre Société et de la société Eutelsat S.A. ;
- Madame Agnès Audier, représentante permanente du Fonds Stratégique de Participations, administrateur de votre Société, et elle-même administratrice de la société Eutelsat S.A. ;
- Mme Esther Gaide, administratrice de votre Société et de la société Eutelsat S.A. ;

Nature et objet

Convention d'intégration fiscale.

Modalités

La convention d'intégration fiscale datée du 2 juillet 2007 et autorisée par votre Conseil d'administration du 28 juin 2007 s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Au titre de cette convention, votre Société a comptabilisé une charge d'impôt de 152.607,32 euros pour l'exercice clos le 30 juin 2024.

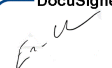
EUTELSAT COMMUNICATIONS

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars

Paris La Défense, le 09 octobre 2024

DocuSigned by:

5BE6ADD7086C401...

Erwan Candau

Associé

Ernst & Young et Autres

Paris La Défense, le 09 octobre 2024

DocuSigned by:

A8B2F0C7AC774A1...

Nicolas Macé

Associé